

PLACE ARISTIDE BRIAND : CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE ANNONCÉE...

Nous avons déjà souligné que le projet de parking va à l'encontre de tous les règlements d'urbanisme qui s'appliquent à Sète, dont un des objectifs est de limiter l'impact de la voiture en centre-ville en favorisant l'implantation de parkings de délestages en zones périphériques et le développement de transports en commun de desserte des quartiers et du centre-ville.

1) Conséquences du projet sur l'équilibre écologique de la ville et du Bassin de Thau :

Le parking impacte directement l'un des points sensibles de la nappe phréatique de calcaire Jurassique qui relie le massif de la Gardiole au Mont Saint Clair qui est l'un des éléments très importants de l'écosystème du Bassin de Thau participant à la régulation entre l'eau douce et l'eau salée. Des pompages massifs allant bien au-delà des autorisations admises ont été réalisés pendant les travaux et les pompages réguliers du parking dont le niveau bas descend plus bas que le niveau de la mer, ne permettront pas à la nappe d'eau douce de remonter à son niveau d'origine et entraîneront la salinisation de celle-ci avec des conséquences désastreuses pour la vie et les activités du Bassin de Thau.

2) La végétalisation de la place :

Le projet prévoit la plantation d'environ 80 tilleuls argentés dans une épaisseur de 1,20 m. de terre !!! De telles plantations, dans ces conditions, ne sont pas viables, l'épaisseur de terre est insuffisante pour garantir la croissance, la taille et surtout la stabilité des tilleuls argentés exposés au moindre coup de vent. Dans ces conditions de quelle végétalisation parle-t-on ?

3) La circulation en Centre-Ville :

L'entrée et la sortie du parking sont prévues au même endroit au milieu de la rue Gabriel Péri qui est une voie à sens unique vers la rue Henri Barbusse. Dans ces conditions, l'entrée et la sortie du parking impliquent la traversée, dans un sens et dans l'autre, de la plupart des rues du centre-ville avec un effet catastrophique et pénalisant pour tous les types de mobilités y compris celle des transports en commun.

4) L'économie sur la durée :

Outre le coût de construction du projet qui a déjà doublé par rapport au prix annoncé, son achèvement et surtout son fonctionnement, compte tenu de son enclavement et des obligations environnementales, impliquent un coût largement disproportionné pour plusieurs générations de Sétois !!!

...MAIS PAS IRRÉVERSIBLE !

**PAS DE PARKING PAS DE BÉTON RETOUR DE L'HUMAIN ET DU VIVANT
DES ARBRES DE LA TERRE ET DE L'EAU**

